

Votre numéro de contrat : AQ 000 535 / ACA4500112429C

Vos contacts

A votre service

02 30 06 00 60 du lundi au vendredi de 9h à 19h

contact@acommeassure.com

CS 80003 – Le Relecq-Kerhuon

M JULIEN LABONNE
549 ROUTE DE CURTOT
33650 ST MORILLON

Brest, le 19/09/2019

Date de prise d'effet de vos garanties : 20/09/2019 à 0h00
Tacite reconduction annuelle avec échéance le : 01/09

Le souscripteur

Civilité : M	Profession : Fonctionnaire et assimilé	
Nom : LABONNE	Situation familiale : Pacsé(e)	
Prénom : JULIEN	Adresse : 549 ROUTE DE CURTOT	
N° de téléphone : 0760539987		
E-mail : riskgt@gmail.com	Code Postal : 33650	Ville : ST MORILLON

Le véhicule assuré

Marque : RENAULT	Mode d'acquisition : Comptant
Modèle : ESPACE IV	Titulaire de la carte grise : Le souscripteur
Version : PRIVILEGE 2.2DCI 150	Mode de garage : Jardin fermé à clé
Puissance fiscale (en CV) : 10	Lieu de garage : 33650 ST MORILLON
Immatriculation : BB645JA	Usage : Un usage privé + trajets domicile/travail
Date de 1ère mise en circulation : 01/06/2005	Remorque de plus de 750 kg: Non
Date d'achat : 01/09/2019	Immatriculation de la remorque :

Le véhicule est de série courante avec le moteur standard du constructeur et n'a pas subi de transformation ou modification. Il est en règle vis-à-vis du Contrôle Technique obligatoire. Il possède une plaque d'immatriculation française et n'est jamais utilisé pour des transports à titre onéreux de voyageurs ou de marchandises.

Le(s) conducteur(s) déclaré(s)

Nom - Prénom	Date de naissance	Profession	Date de permis	Bonus / Malus
LABONNE JULIEN	26/07/1989	Fonctionnaire et assimilé	01/01/2008	0,71

Les sinistres déclarés

Conducteur impliqué	Date du sinistre	Nature du sinistre	Responsabilité

Vos garanties choisies

Formule : Tiers Bris de Glace

Garanties		Plafond de garantie	Franchise (1)
Responsabilité civile	Garanti	Illimité pour les dommages corporels 100 millions € pour les dommages matériels, sauf incendie/explosion (1 220 000€)	Néant
Défense pénale et recours suite à un accident	Garanti	7 700 €	Seuil d'intervention : 500€
Dommages corporels du conducteur	Garanti	150 000 €	Franchise de 10 % pour l'AIPP(2)
Assistance au véhicule panne/accident	Garanti	Voir dispositions générales	50 km
Bris de glace	Garanti	A concurrence du coût des réparations ou du remplacement	100 €
Vol et tentative de vol	Non garanti	Valeur de remplacement à dire d'expert (3)	
Incendie, explosion et attentats	Non garanti	Valeur de remplacement à dire d'expert (3)	
Catastrophes Naturelles	Garanti	Valeur de remplacement à dire d'expert (3)	380 €
Catastrophes Technologiques	Garanti	Valeur de remplacement à dire d'expert (3)	
Tempêtes (4)	Non garanti	Valeur de remplacement à dire d'expert (3)	
Dommages tous Accidents et vandalisme	Non garanti	Valeur de remplacement à dire d'expert (3)	
Options		Plafond de garantie	Franchise (1)
Pack Assistance 0km véhicule de remplacement	Garanti	Assistance : voir dispositions générales Véhicule de remplacement : 3j en cas de panne, 7j en cas d'accident et de vol	Néant
Renfort Dommages corporels du conducteur	Proposé, non retenu	500 000 €	Franchise de 10 % pour l'AIPP(2)

Les garanties s'appliquent dans les conditions, limites et exclusions précisées dans les dispositions générales du contrat.

(1) Lorsqu'au moment d'un sinistre partiellement ou totalement responsable, le conducteur n'est pas un conducteur désigné aux dispositions particulières, il sera fait application d'une franchise cumulable avec les autres franchises de 1000 € (portée à 1500€ si le conducteur est titulaire du permis de conduire depuis moins de 3 ans)

(2) AIPP : Atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique, appelé aussi « déficit fonctionnel permanent ». Ce taux est calculé par des experts médicaux.

(3) Dans la limite de 55 000 € options comprises et TVA incluse

(4) Sont inclus dans le Dommages Tous Accidents : inondations et hautes eaux, éboulements et chutes de pierres, glissement de terrains, avalanches et grêle

Votre accord

Vous déclarez et reconnaîsez :

- que les informations ayant servi à l'émission du présent contrat sont exactes, complètes et sincères et que toute réticence ou inexactitude des déclarations contenues dans les présentes dispositions particulières est susceptible d'entraîner les sanctions prévues aux articles L113-8 et L113-9 du Code des assurances, prévoyant la nullité du contrat ou la réduction des indemnités en application d'une règle proportionnelle ;
 - que l'accord de la compagnie et le tarif tiennent compte des sinistres et de l'ensemble des éléments déclarés à la date de souscription ;
 - être, lui et le 2nd conducteur, titulaire d'un permis de conduire permanent français ou européen valide exigé pour la conduite du véhicule
 - avoir reçu en préalable à la signature du présent contrat le document d'information produit, les informations nécessaires à la compréhension des garanties auxquelles il souscrit, et au choix du niveau de couverture adapté à ses besoins ;
 - avoir pris connaissance des dispositions générales **EQ/ACA/0777 faisant partie intégrante du présent contrat et les accepter sans réserve**
 - avoir été informé des documents nécessaires à la validation et à l'acceptation de son contrat d'assurance par la Compagnie : la copie du permis des conducteurs désignés, la copie de la carte grise définitive du véhicule, les conditions particulières signées, le relevé d'information datant de moins de trois mois, fourni par l'assureur précédent sur une période de 36 mois.
- Il s'engage à les fournir dans un délai de 60 jours suivant la prise d'effet de son contrat.
- A défaut, passé ce délai, le contrat prendra fin de plein droit.

Protection des données personnelles

Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de cette opération font l'objet d'un traitement dont le responsable de traitement est l'Équité à l'exception des opérations suivantes dont les responsables de traitement sont Média Courtage et IMS-Partner : Souscription des contrats, Gestion de la vie des contrats, Encaissement des primes et reversement à la Compagnie, Recouvrement des primes (amiable et contentieux), Gestion / Règlement des sinistres, Gestion des Réclamations, Archivage des pièces de gestion et documents comptables.

Le traitement des données a pour finalité la réalisation de mesures précontractuelles, d'actes de souscription, de gestion et d'exécution ultérieure du contrat y compris de profilage. A ce titre, elles pourront être utilisées à des fins de recouvrement, d'exercice des recours et de gestion des réclamations et contentieux, d'examen, d'appréciation, de contrôle, de surveillance du risque et à des fins d'études statistiques et actuarielles. Ces traitements ont comme base juridique l'exécution du contrat ou de mesures précontractuelles.

Ces informations auront également pour finalité la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ainsi que le respect des obligations réglementaires. Ces traitements ont comme base juridique le respect des obligations légales.

Ces informations pourront être utilisées pour des besoins de prospection commerciale y compris de profilage ainsi que pour permettre la lutte contre la fraude à l'assurance. Ces traitements ont comme base juridique de l'intérêt légitime.

Dans les conditions prévues par la réglementation, vous disposez du droit de prendre connaissance des informations vous concernant et le cas échéant de demander à les corriger notamment en cas de changement de situation.

Vous disposez également du droit de demander d'effacer ou de limiter l'utilisation de vos données notamment lorsque ces dernières ne sont plus nécessaires.

Enfin, vous pouvez récupérer dans un format structuré les données que vous nous avez fournies lorsque ces dernières sont nécessaires au contrat ou lorsque vous avez consenti à l'utilisation de ces données.

Vous pouvez exercer ces droits sur simple demande aux adresses suivantes après avoir fourni une preuve de votre identité :

- Auprès de Média Courtage : rue Jean Fourastié CS 80003 29480 Le Relecq-Kerhuon, protectiondesdonnees@mediacourtage.com
- Auprès de l'assureur : à l'adresse droitdaccès@generali.fr ou à l'adresse postale suivante Generali-Conformité-TSA 70100 75309 Paris Cedex 09.

Pour plus d'informations sur le traitement de vos données et sur vos droits, nous vous invitons à consulter l'article 22 «Protection des données personnelles (Loi du 6 janvier 1978 modifiée)» qui a été mis à votre disposition dans les Dispositions générales du contrat.

Composition du contrat

Outre les présentes dispositions particulières, vous déclarez adhérer au contrat qui se compose des documents suivants :

- dispositions générales EQ/ACA/0777

- Convention Assistance attachées

Vous reconnaissiez avoir été informé que le document d'information produit et les documents ci-dessus sont librement accessibles (téléchargement, consultation, enregistrement et impression) à tout moment sur le site www.acommeassure.com, dont il déclare accepter le contenu sans aucune restriction ni réserve.

L'autorité chargée du contrôle de la société d'assurances est l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, située 4 place Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. (www.acpr.banque-france.fr).

Ce contrat est valable sous réserve de la transmission des éléments demandés sous 60 jours. A défaut de transmission dans les délais, le contrat prendra fin de plein droit et vous ne serez plus assuré.

Sous réserve de la transmission des éléments demandés dans les délais, le contrat est conclu pour une durée de 12 mois à compter du 20/09/2019 à 0h00. Il se renouvellera automatiquement pour une période de 12 mois chaque année à son échéance principale sauf résiliation par l'une des parties par lettre recommandée adressée au moins 2 mois avant cette échéance principale.

Votre cotisation d'assurance

Cotisation annuelle TTC	481,79 €	Acompte versé	103,92 €
-------------------------	----------	---------------	----------

Votre cotisation du 20/09/2019 au 01/09/2020 : 457,09 €.

Cotisation nette hors taxe hors assistance : 277,96 € ; taxes : 76,62 €, contribution attentats : 5,90 €, frais de gestion : 42,66 €, prime nette hors taxe assistance : 46,07 €, TVA sur l'assistance : 7,88 €

En cas de résiliation du contrat à l'issue de la période d'assurance provisoire de 60 jours (fausse déclaration, non-communication des pièces justificatives), cet acompte restera acquis à AcommeAssure.com.

Vous choisissez la fréquence de paiement MENSUELLE. Vous serez prélevé le 5 du mois. Le premier prélèvement sera d'un montant de 51,97 €. Vos prochaines cotisations mensuelles seront de 40,15 €.

Les prélèvements apparaîtront sur votre compte sous le libellé AcommeAssure.com Auto.

Le calcul de votre cotisation tient compte du coefficient de réduction/majoration déclaré et éventuellement recalculé à la souscription, soit :

Votre cotisation est présentée hors éventuelles évolutions tarifaires réglementaires. Elle reste valable jusqu'à la date de prochaine échéance de votre contrat.

Frais

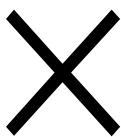
Frais de dossier (perçus une seule fois)	20 €
--	------

Ces frais de dossier sont des frais annexes de courtage facturés par votre courtier d'assurance AcommeAssure.com. Ils sont versés une seule fois à l'adhésion et sont inclus dans l'acompte versé à la conclusion du contrat. En cas de résiliation du contrat dans les 60 jours suivants sa prise d'effet, les frais de dossier sont conservés par votre intermédiaire.

Signature du contrat

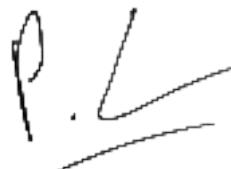
Fait à ST MORILLON le 19/09/2019

Le souscripteur



L'assureur

Pour L'Equité, par délégation à AcommeAssure.com



Mon mandat de prélèvement SEPA

Référence Unique
de Mandat :
(ne pas compléter)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez AcomméAssure.com à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'AcomméAssure.com. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec cette société. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Débiteur		Créancier	
Votre nom :	LABONNE	Nom :	AcommeAssure.com
Votre prénom :	JULIEN	I.C.S. :	FR 93ZZZ583052
Adresse :	549 ROUTE DE CURTOT	Adresse du créancier :	CS 80003
Code Postal :	33650	Ville :	ST MORILLON
Pays :	France	Code Postal :	29 480
		Ville :	LE RELECQ-KERHOUON

Les coordonnées de votre compte :

FR7613335003010478023507145

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

CEPAFRPP333

Code international d'identification de votre banque – BIC (Bank Identifier Code)

Type de paiement :	Paiement récurrent
Signé à :	ST MORILLON
Date :	19/09/2019
Signature(s) :	

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

• Pour terminer

Pour enregistrer votre souscription et recevoir votre carte verte, merci de renvoyer :

- le contrat signé
 - le permis de conduire : envoyez-moi une copie recto-verso du permis de conduire de chacun des assurés
 - la carte grise : une copie de la carte grise de votre voiture
 - le relevé d'information : un ou des relevé d'information de votre (vos) précédent(s) assureur(s) datant de moins de trois mois et couvrant une période de vingt quatre mois consécutifs

Adressez-nous ces documents, au choix



Par email, scannés ou photographiés
contact@acommemeasure.com

ou



Par courrier

AcommeAssure.com
Rue Jean Fourastié
CS 80003
Le Relecq-Kerhuon